



APPEL A MANIFESTATION D'INTÉRÊT

Titre de la mission : Études de faisabilité pour la création d'un Centre Régional de Coordination de la Cybersécurité de la CEDEAO

Pays : Nigeria

Nom du projet : Programme régional pour l'intégration numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)

N° de la subvention : E264-3W

N° de référence : NG-WARDIP-ECOWAS-437344-CS-CQS

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Commission de la CEDEAO) a reçu un financement de la Banque mondiale dans le cadre de la mise en œuvre du **Programme Régional pour l'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)** et elle se propose d'affecter une partie des fonds à des services de conseil.

Ces services de conseil ("les services") comprennent l'évaluation de la faisabilité technique, économique et opérationnelle de la création d'un Centre Régional de Coordination de la Cybersécurité pour la région de la CEDEAO.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission peuvent être consultés grâce au lien ci-après : https://www.ecowas.int/procurement/procurement_m/intellectual-services/

La Commission de la CEDEAO invite par conséquent les cabinets de conseils éligibles (les "consultants") à manifester leur intérêt à fournir lesdits services. Les consultants intéressés doivent donner toutes les informations démontrant qu'ils ont les qualifications et l'expérience requises pour fournir les services. **Les qualifications et expériences des consultants doivent être justifiées par des documents tels que : copies de contrats, attestations de bonne exécution, etc. L'absence de documents justificatifs est éliminatoire.**

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Avoir une solide expérience dans le secteur du numérique ;
- Expérience dans la réalisation de projet de politique de cybersécurité ;
- Expérience dans l'élaboration de documents d'architecture de cybersécurité
- Au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine du conseil.;
- Avoir travaillé sur au moins un (1) projet de cybersécurité au cours des cinq (05) dernières années.

L'attention des consultants intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III des " Règlements de passation des marchés pour les emprunteurs du FPI " publiés en septembre 2023 par la Banque mondiale ("Règlements de passation des marchés"), qui énoncent la politique de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêt.

Un consultant sera sélectionné selon les dispositions prévues dans la **Méthode de Sélection fondée sur les Qualifications du Consultant (SQC)** définie dans le Règlement de passation des marchés de la Banque mondiale.

De plus amples informations peuvent être obtenues aux adresses électroniques ci-dessous indiquées, pendant les heures de service, de 9h00 à 17h00 (heure du Nigeria).

Les manifestations d'intérêt doivent être envoyées par écrit aux adresses électroniques ci-après, au plus tard le **18 septembre 2024 à 12 heures, heure du Nigeria.**

Commission de la CEDEAO

Abuja, Nigeria

E-mail : wardiprecruitment@ecowas.int mettre en copie ombacke@ecowas.int; mamoa@ecowas.int; folagunju@ecowas.int; ikkamara@ecowas.int; sbangoura@ecowas.int;

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Sédiko Douka', written over a horizontal line.

M. Sédiko DOUKA
Commissaire Infrastructures,
Energie et Digitalisation